



## COMMUNE DE SAINT-VÉRAND

<p><b>Nombre de conseillers :</b></p> <p>☒ En exercice : 19</p> <p>☒ Présents : 14</p> <p>☒ Pouvoir(s) : 4</p> <p>☒ Votants : 18</p> <p><b>Date de convocation :</b></p> <p>23 mars 2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique UNI.</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Gwenaëlle GALINDO, Isabelle JUHASZ, Fabienne FERRIER, Aurélie SEURAT, Muriel GAIFFIER</p> <p>Messieurs Jean-Philippe GORON, Olivier GAILLARD, Stéphane TOURNOUD, Patrick GIROUD, Jacques DUCROS, Fabrice GENOVESE, Michel MOTTUEL</p> <p><b>Ont donné procuration :</b></p> <p>Jean-Marc BOURGOGNE a donné pouvoir à Michel MOTTUEL          Noémie ISSARTEL a donné pouvoir à Fabrice GENOVESE          Pierre CHEVALLIER a donné pouvoir à Fabrice GENOVESE          Lysiane INARD a donné pouvoir à Stéphane TOURNOUD</p> <p><b>Membres absents :</b> Patrice BERTRAND</p> <p><b>Membres absents excusés :</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b></p> <p>Jean-Philippe GORON et Céline VEHIER (Secrétaire de mairie)</p>
--	--

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux du 23 février 2021 et du 9 mars 2021 sont approuvés à l'unanimité.

### 1 – Budget Zébulon 2021

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, présente la clôture provisoire du compte administratif 2020 du centre de loisirs Zébulon, qui sera confirmée dès réception du compte de gestion définitif de la part du Comptable public. Le compte de gestion, le compte administratif 2020, et l'affectation du résultat 2020 seront soumis au vote lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

	Fonctionnement	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		22 367.15 €
Opérations de l'exercice	130 486.88 €	111 870.97 €
<b>Totaux</b>	<b>130 489.88 €</b>	<b>134 238.12 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>3 748.24 €</b>

Jean-Philippe GORON présente le budget primitif 2021, avec une reprise anticipée du résultat 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal adopte, au niveau du chapitre, le budget primitif 2021 de l'accueil de loisirs Zébulon, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Voté
011 - Charges à caractère général	29 548.24 €
012 – Charges de personnel	125 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>154 548.24 €</b>
Recettes	Voté
002 – Excédent antérieur reporté	3 748.24 €
70 – Produits de service du domaine	51 000.00 €
74 – Dotations et participations	99 800.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>154 548.24 €</b>

## 2 – Budget Commune 2021

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, présente la clôture provisoire du compte administratif 2020, qui sera confirmée dès la réception du compte de gestion définitif de la part du Comptable public. Lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	121 783.20 €			831 663.64 €	121 783.20 €	831 663.64 €
Opérations de l'exercice	621 882.31 €	371 250.26 €	1 216 221.44 €	1 410 268.63 €	1 838 043.75 €	1 781 518.89 €
<b>Totaux</b>	<b>743 665.51 €</b>	<b>371 250.26 €</b>	<b>1 216 221.44 €</b>	<b>2 241 932.27 €</b>	<b>1 959 826.95 €</b>	<b>2 613 182.53 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>-372 415.25 €</b>			<b>1 025 710.83 €</b>		<b>653 295.58 €</b>

Le compte de gestion, le compte administratif 2020, et l'affectation du résultat 2020 seront soumis au vote lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Jean-Philippe GORON présente le budget primitif 2021, avec une reprise anticipée du résultat 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal adopte, au niveau du chapitre, le budget primitif 2021 de la Commune, arrêté comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<i>Dépenses</i>	<b>Voté</b>
011 - Charges à caractère général	396 085.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	710 000.00 €
014 – Atténuation de produits	110 000.00 €
022 – Dépenses imprévues	31 860.58 €
023 – Virement à la section d'investissement	430 000.00 €
042 – Dotations aux amortissements	300.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	251 550.00 €
66 - Charges financières	40 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	1 500.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 971 295.58 €</b>
<i>Recettes</i>	<b>Voté</b>
002 -Résultat antérieur reporté	653 295.58 €
013 – Atténuations de charges	10 000.00 €
042 – Travaux en régie	20 000.00 €
70 – Produits de service du domaine	256 500.00 €
73 – Impôts et taxes	730 000.00 €
74 – Dotations et participations	295 500.00 €
75 – Autres Produits de gestion courante	6 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 971 295.58 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<i>Dépenses</i>	<b>Voté</b>
001 – Solde d'exécution n-1	372 415.25 €
040 – Travaux en régie	20 000.00 €
10 – Dotations, fonds de réserves, divers	3 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	133 000.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	11 300.00 €
21 - Immobilisations corporelles	100 000.00 €
23 - Immobilisations en cours	663 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 302 715.25 €</b>
<i>Recettes</i>	<b>Voté</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	430 000.00 €
040 - Amortissements	300.00 €
10 - Apports, dotations et réserves	437 415.25 €
13 - Subventions d'investissement	135 000.00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 €

**Vote des taux d'imposition 2021**

Après analyses du budget primitif 2021, Jean-Philippe GORON précise que l'un des engagements sur ce mandat est de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Il explique que, l'État, dans sa réforme de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) d'ici à 2023, fige le taux sur les bases de 2019. La DGFIP nous demande donc de ne pas délibérer sur la TH.

Dans le même temps, l'Etat s'engage à compenser les recettes des communes, en leur reversant une partie de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) des Départements.

Ainsi, au niveau de la commune, on intègre le taux du département sur la TFPB (soit + 15,90%).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

<i>Taxes</i>	<i>Taux année N – 1 (2020)</i>	<i>Taux année N (2021)</i>
TH	8,93 %	
TFPB	14,99 %	30,89 %
TFPNB	46,47 %	46,47 %

Il conviendra de soigner la communication auprès des usagers concernant cette réforme qui pourrait être interprétée comme une hausse de la TFPB au niveau de la commune.

La note du Ministre délégué aux comptes publics est jointe au compte-rendu de la séance.

**3 – Présentation de l'esquisse concernant la cantine**

Stéphane TOURNOUD, Adjoint à l'urbanisme et au développement du territoire, présente le plan de la cantine existante (100 m<sup>2</sup>), et l'esquisse présentée par l'architecte A-minima lors de la réunion de la commission le 18 mars, pour l'extension (28m<sup>2</sup>) et l'isolation énergétique et acoustique.

L'assemblée doit se prononcer sur des options au vue des propositions faites par la commission :

Positionnement des 2 sanitaires (prévus dans le cahier des charges avec sanitaire Handicapé) :

Sur proposition de la Commission, vote à l'unanimité de la version avec un sas de sortie des toilettes

Propositions non-retenues : un seul WC pour gagner de la place, ajouter un WC pour le personnel

Toiture traditionnelle ou toiture terrasse :

Sur proposition de la commission, l'Assemblée se prononce en faveur de la toiture terrasse (qui permet le maintien de la partie vitrée sur le haut du bâtiment existant) malgré les questions soulevées sur l'étanchéité, l'entretien des feuilles sur le toit plat et les jeux de cours (notamment ballons) qui pourront facilement s'y loger.

Vote : 12 voix pour, 3 abstentions, 3 voix contre

Le sort du platane situé très près de l'extension :

L'Assemblée suit à l'unanimité l'avis de la commission. Le platane actuel présente un risque pérennité de l'ouvrages et nécessitera certainement d'être supprimé mais un autre arbre devra être planté.

Choix du mobilier de cantine :

L'Assemblée se prononce en faveur d'un mobilier de hauteur moyenne pour tous les enfants (tables et chaises) avec des chaises hautes pour les petits.

Aménagement de la partie cuisine :

Dans le cahier des charges, il a été demandé un repositionnement du lave-vaisselle en hauteur uniquement mais Carine, Cantinière, a fait des propositions de réaménagements lors de la réunion de la commission.

Nous sommes dans l'attente d'un chiffrage par l'architecte de ces nouvelles propositions.

Coût estimé de l'opération Cantine par l'architecte :

205 000 euros HT avec plus ou moins 10 % d'aléas (incertitude géotechnique, diagnostic amiante)

Stéphane TOURNOUD répond aux remarques concernant le coût élevé de cet investissement, en précisant que l'esquisse présentée répond au programme de l'opération et à l'enveloppe financière prévisionnelle déterminé par la commune en amont de la consultation de la maîtrise d'œuvre. L'estimation des travaux au niveau de l'esquisse correspond donc à l'enveloppe financière déterminée par la commune.

L'esquisse est ensuite soumise au vote et validée par l'Assemblée :

8 votes pour / 3 contre / 7 abstentions

**4 – Choix de la barrière au city Stade**

Olivier Gaillard, adjoint aux Travaux et à l'Environnement, présente les deux projets de clôture, et les devis pour 90 m linéaires (les bancs seront à l'intérieur de la clôture), retenus par la Commission Travaux :

1. panneaux avec tubes verticaux rigides (idem que devant la salle des fêtes) :

Clôture difficilement franchissable, hauteur 1,95m, version la plus onéreuse : 18 636 TTC

2. panneaux grillagés :

Matériaux plus bruyants, clôture plus franchissable, hauteur 1,95m : 9 444 TTC

En prévision, de la pose d'une horloge électrique pour la fermeture automatique de la barrière, une gaine électrique a été installée au moment de la réalisation des travaux du vestiaire du foot.

Avant le vote de l'Assemblée, Madame le Maire rappelle que l'objectif de cette barrière est de régler le bruit auprès du voisinage...

Le projet N°1 est validé par l'Assemblée :

4 votes pour le projet n°1

3 votes pour le projet n°2

11 abstentions

## **5 – Retour sur l'ouverture des plis concernant le projet de pistes cyclables**

Présents à l'ouverture des plis : Olivier Gaillard, Michel Mottuel et Stéphane Tournoud

5 bureaux consultés en direct + Avis d'appel public à la concurrence via Les Affiches et Le Mémorial

La limite pour la remise des offres était ce jour à 17h00.

26 dossiers ont été retirés.

3 offres ont été réceptionnées :

INGEROP (Lyon) : 47 210 euros HT

Alp'Etudes (Moirans) : 24 500 euros HT

Sitétudes (Vienne et Grenoble) : 39 675 euros HT

Il sera demandé à Alp Etudes de compléter et de confirmer son offre sur quelques points (notamment en intégrant le plan des acquisitions foncières + l'identification des travaux sur les murs existants + 3 réunions avec le Copil...)

Il est rappelé que le Maire a la délégation de signature pour ce type de dossier.

## **6 – Questions diverses**

Retour sur le questionnaire aux familles de l'école sur le projet cantine (Aurélié Seurat)

Dépouillement en cours : 80 retours

Prévoir une restitution en intégrant les éléments de bilan de l'enquête réalisée au sein des autres communes du projet.

Travaux de l'extension des vestiaires du foot (Olivier Gaillard) : le carreleur est en retard car problème de livraison... fait prendre du retard au peintre, au plaquiste et au plombier (douches)

Sécurité routière (Patrice Bertrand et Michel Mottuel) : mise en action au mois d'avril pour faire les aménagements à réaliser en urgence : le marquage routier et la pose de quilles dans le village (RD entrée Sud) et rue du stade.

Jeudi 1<sup>er</sup> avril à 20h30 (Patrick Giroud, Claude Muller et Muriel Gaiffier) : réunion avec tous les producteurs du marché du dimanche matin (sauf le Food Truck) pour réfléchir ensemble aux améliorations.

Newsletter (Gwenaëlle Galindo) : à finir cette semaine puis validation par la commission Communication.

Prochaine parution fin juin/début juillet pour présenter les résultats de l'ABS.

Propositions de dates pour les prochaines séances du Conseil municipal : 4 mai, 8 juin et 6 juillet

Madame le Maire, avant de lever la séance, remercie la disponibilité de Muriel Gaiffier qui assure les remplacements en cantine et en périscolaire lorsque des personnels sont indisponibles.

**Fin de séance : 23h15**

---